



**CONSEIL MUNICIPAL du 20 mars 2026
LISTE DES DELIBERATIONS**

1°) – Le Conseil Municipal proclame Madame Micheline BERNARD, Maire de la Commune

**VOTANTS : 15 Micheline BARNARD 14 voix
Philippe TERRIEN 1 voix**

2°) – Le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, de fixer le nombre d’Adjoints à trois.

3°) – Le Conseil Municipal proclame, à l’unanimité, l’élection de la liste de Monsieur Philippe TERRIEN pour les trois adjoints

4°) – Le Conseil Municipal acte, à l’unanimité, la nomination de deux Conseillers Municipaux Délégués.

5°) – Le Conseil Municipal valide, à l’unanimité, l’ensemble des indemnités des élus.

6°) – L’Assemblée valide, à l’unanimité, le vote des délégations du Conseil Municipal au Maire.